



Octobre
2008

Vivre ensemble

La Queue en Brie

Magazine Municipal d'information n° 23



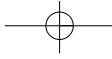
**Parents, enseignants, élus, citoyens :
Manifestons le 19 octobre à Paris
pour une école publique de la réussite pour tous.**



**17 août : 27 cigognes
ont fait escale à La Queue en Brie**



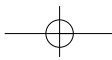
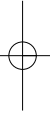
Travaux de voirie rue d'Anjou



**FORUM
DE L'HABITAT**

100 MAGASINS A VOTRE SERVICE

R.N. 4 - ORMESSON



Avec vous et pour vous

Site internet :
www.laqueueenbrie.fr

Adresse e-mail :
maire@laqueueenbrie.fr

Permanences du Maire :
les vendredis sur RDV
de 17 H à 19 H

Services publics

Halte aux mauvaises réformes !

Les réformes tous azimuts qui se succèdent, sans concertation, depuis un an n'apportent aucun progrès social, aucun mieux vivre, aucun espoir nouveau.

- Le secteur public est démantelé (poste, hôpitaux, transports, communication, énergie...) et livré au privé.
- Le droit du travail qui protège les salariés est déréglementé (licenciement, droit à la retraite à 60 ans, 35 heures)
- L'accès aux soins coûte de plus en plus cher (forfaits, franchises, remboursements, cotisations).
- Le pouvoir d'achat des salariés et des retraités ne suit pas la hausse des prix.
- Les salariés victimes du chômage, les Rmistes, les sans domicile sont culpabilisés au lieu d'être réellement aidés à retrouver un emploi stable à temps plein ou un logement accessible et décent.
- Des milliers de postes d'enseignants sont supprimés dans les lycées et collèges qui compromettent la réussite scolaire de notre jeunesse.



Alors qu'une grave crise économique risque de frapper notre pays, le Chef de l'Etat considère que le seul remède c'est de poursuivre les réformes. S'en tenir à cette position, ce serait demander aux victimes de la crise de supporter de nouveaux sacrifices pour que le capitalisme financier conserve tous ses pouvoirs destructeurs. Ce n'est pas acceptable.

Les collectivités locales ne sont pas à l'abri d'un Etat qui choisit la réduction des dépenses publiques, pourtant si utiles.

En voici une illustration. Le budget 2009 de l'Etat prévoit la suppression de la Dotation de Solidarité Urbaine pour un grand nombre de communes, dont la nôtre. C'est une recette de 240 000 € que nous ne percevrons plus. Aujourd'hui, elle sert à financer :

- La sécurité à la sortie des écoles
- L'école municipale des sports et de gymnastique
- L'enseignement musical dispensé dans les écoles
- Les activités engagées dans le secteur Jeunesse.

Comment pourrions-nous nous passer de tels services appréciés de tous ?

Cette politique de réformes négatives doit être stoppée. Elle n'est pas à l'image d'une société solidaire et de progrès social à laquelle nous aspirons.

Ne nous laissons pas faire, agissons.

Jean-Jacques DARVES

Maire de La Queue en Brie

Vice Président de la Communauté

d'Agglomération du Haut-Val-de-Marne



Sommaire

Vivre ensemble

Place de l'Appel du 18 juin 1940
94510 La Queue en Brie
Tél. 01 49 62 30 72
Fax 01 49 62 30 01
site : www.laqueueenbrie.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques Darves

Ont collaboré à ce numéro,
pour la rédaction :
Monsieur le Maire, Thomas Moskofian,
et Aline Roussel pour la maquette,
la photogravure et l'impression :
PÉRIGRAPHIC
Numéro tiré à 5000 exemplaires

4

Edito du Maire 3

Faits et gestes 5

Flash back sur l'été

Zoom sur... 8

Les travaux de l'été

Temps fort 10

La rentrée scolaire

Portrait 13

Le jardin des bordes

Zoom sur... 14

Le SIRESCO

Opinions des groupes 16

Service Municipal 18

Le CCAS

A savoir 19



Flash back sur l'été Caudacien !

Cet été encore, de nombreux jeunes Caudaciens de 3 à 17 ans ont pu bénéficier des activités, stages, mini-séjours et séjours proposés par la municipalité.

Avec le service enfance, 33 enfants ont pu découvrir la Corse, Noirmoutier, Valloire,... dans le cadre des séjours ; 63 ont pu faire de l'équitation, du tir à l'arc, des sports nautiques ou encore visiter le Futuroscope dans le cadre de mini-séjours. D'autres ont pu profiter des nombreuses activités et sorties proposées dans les ALSH autour de

grands thèmes comme le voyage en Orient, la communication, les grands jeux, cinéma et plage ou encore le cirque !

De leur côté, les adolescents du service jeunesse n'ont rien à leur envier, puisque 27 jeunes de 13 à 17 ans ont pu découvrir la plongée, la Grèce, la Croatie, l'Irlande mais également passer leur BAFA. Quant à ceux qui ont fréquenté le Club Ados, ils ont pu participer aux désormais traditionnelles caudapiades, à la semaine de l'environnement mais également pratiquer le double deutsches, le SLAM, les activités du cirque, le bowling, l'accrobranche. Un mini-séjour a également été organisé à

Arcachon : au programme sport (surf, kayak, VTT) et découverte (visite d'un parc ornithologique)

Et nos 78 jeunes sportifs ont également pu se dépenser lors des quatre semaines de stages sports vacances qui avaient au programme cette année : Escalade, sport de raquette, gym, trampoline, accro sport, jeux du cirque, roller, VTT

284 Caudaciens ont également participé aux journées à la mer organisées par le CCAS à Trouville, Le Touquet, Ouistreham, Dieppe et St Valéry sur Somme.

Un bilan très positif de l'été, des participants enthousiastes : vivement l'été prochain ! ■



L'ESC a 40 ans !



Lors de cet anniversaire, Monsieur Le Maire a tenu à adresser ces quelques mots à l'assemblée

présente : « Permettez-moi d'avoir une pensée reconnaissante à toutes celles et ceux qui, des fondateurs aux animateurs actuels, ont construit ce club, le font vivre en donnant beaucoup sur leur temps personnel. Je leur exprime toute mon admiration et leur redis ma disponibilité pour les aider à favoriser la venue de nouveaux bénévoles. En soufflant les bougies du gâteau du 40^{ème} anniversaire, j'aurais une pensée amicale pour M. Roger PRUVOST, Président de l'E.S.C. , qui part à la retraite et je formulerai le souhait qu'avec M. Patrick MAURIN, votre nouveau Président, l'E.S.C. continue à donner à notre jeunesse les moyens de s'épanouir. » ■



Le Pub Irlandais fait salle comble !

Lors de la soirée cabaret du 23 mai dernier, la MPT a vibré au rythme de pas de danse des musiques irlandaises. Le groupe TRACES et les jeunes danseuses qui les accompagnent ont entraîné les Caudaciens présents sur des rythmes endiablés ! Un véritable succès ! ■





Le Forum des associations



Samedi 6 septembre, les services municipaux et 55 associations étaient présents au gymnase Pierre de Coubertin afin de vous faire découvrir l'ensemble des activités proposées tout au long de l'année sur notre ville. Envie de sport, envie de danse, de dessin, de découverte, de partager des passions. Chaque Caudacien présent à ce rendez-vous annuel a pu trouver auprès des nombreux bénévoles de nos associations des réponses à ses envies... ■



Journée du patrimoine



Le week end du 20 et 21 septembre, La Queue-en-Brie a participé aux journées européennes du patrimoine.



Brocante des enfants

95 stands tenus par les enfants, samedi 20 septembre, dans le bassin de l'hôtel de ville. La brocante des enfants rencontre d'année en année un succès grandissant ! Sous le regard vigilant des parents et des animateurs des ALSH mobilisés sur cette manifestation, les enfants peuvent être de véritables marchands lors de cette brocante, l'occasion de revendre les jouets dont on ne sert plus et d'en acquérir de nouveaux. ■

6



La Queue-en-Brie, ville fleurie !

L'an dernier, La Queue-en-Brie avait reçu le deuxième prix au concours départemental des villes et villages

fleuris pour la catégorie des villes de 5 000 à 17 000 habitants. Le 31 juillet dernier, le jury du concours régional des villes et villages fleuris a visité la ville, ainsi que le jury du concours départemental le 12 septembre... peut être une première fleur pour la ville ... ■



Les plus curieux ont pu découvrir à cette occasion, les vitrines exposées dans la salle du conseil, qui n'est habituellement ouverte que lors des mariages et des conseils municipaux. Cette collection municipale à vu le jour dans les années 70 avec la découverte de vestiges médiévaux à l'occasion des fouilles de la nécropole se trouvant aux pieds de l'église Saint-Nicolas, la constitution d'une collection de pierres taillées préhistoriques grâce à de nombreuses découvertes que l'on qualifiera de « fortuites » compte tenu des lois en vigueur et la constitution d'une collection d'arts et de traditions populaires grâce à des dons de vieilles familles Caudaciennes. ■



La fête du jeu

Une belle journée ensoleillée, en ce samedi 6 septembre, pour fêter comme il se doit le jeu ! Fidèle à cette fête, les enfants ont participé à un concours de dessin, se sont fait maquiller, découvert le swing roller, se sont amusés au château du chat botté ou aux courses de voitures télécommandées ou encore redécouvert le plaisir des jeux en bois. ■



Le Père Thierry BUSTROS quitte la paroisse caudacienne

Arrivé en 2001 à La Queue en Brie, le père Thierry Bustros a quitté notre commune au mois d'août, appelé à d'autres missions par son évêque. Sa jeunesse, son dynamisme et son altruisme faisaient de lui une personnalité chaleureuse et attachante. Les paroissiens sont venus nombreux dans le jardin de l'église Saint Jean.

Les présents et les mots d'amitié témoignèrent de la reconnaissance de celles et ceux qui, au cours de ces années, ont cotoyé un homme d'église apprécié. ■



A VOS AGENDAS

Octobre

Du lundi 6 au vendredi 17 dans le hall de la mairie
Exposition Salvador Allende 100 ans
 (Entrée libre aux horaires d'ouverture de la mairie - Renseignements au Service des Affaires Culturelles –
 2^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.46)

Dimanche 12 de 8h à 18h avenue Charles Péguy
Brocante vide grenier
 (Renseignements et inscriptions au 08.91.70.01.31)

Du lundi 13 au vendredi 17
Semaine du goût Avec notre partenaire SIRESCO
 (Renseignements au Service Enfance – 4^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.49)

Samedi 18 à 15h à la MPT Henri Rouart
Festival de Marne - Tous les mêmes ! Concert en histoires et chansons pour tous dès 5 ans
 (Renseignements au Service des Affaires Culturelles – 2^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.46 - Tarif unique : 5 euros.)

Du lundi 20 au vendredi 14 novembre dans le hall de la mairie
Exposition sur la Première Guerre Mondiale
 Entrée libre aux horaires d'ouverture de la mairie
 (Renseignements au Service Jeunesse – 3^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.59)

Vendredi 24 à 21h à la MPT Henri Rouart
Soirée Film - discussion
 90 ans de l'armistice du 11 novembre 1918 - Un Long Dimanche De Fiançailles de Jean Pierre Jeunet

Vendredi 31
Visite de Verdun Renseignements et inscription auprès du CCAS (1^{er} étage) et du service jeunesse (3^{ème} étage)

Novembre

Mardi 11 novembre à 11h au cimetière
Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale
 (Renseignements au Service Communication – 7^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.13)

Vendredi 14 novembre à 21h à la MPT Henri Rouart
Soirée Cabaret FLAMENCO avec Jean Baptiste Marino
 (Renseignements au Service des Affaires Culturelles – 2^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.46
 Tarifs : 10 euros / enfants -12ans et étudiants 5 euros / Rmistes et sans emplois 1 euro.)

Du Lundi 17 au vendredi 21
Semaine des Droits de l'Enfant

Du Lundi 17 au samedi 29
Exposition Salvador Allende 100 ans
 (Entrée libre aux horaires d'ouverture de la mairie - Renseignements au service des Affaires Culturelles
 2^{ème} étage de la Mairie - 01.49.62.30.46)

Décembre

Mercredi 3 à la MPT Henri Rouart
Journée prévention de la lutte contre le SIDA
 (Renseignements au Service Jeunesse – 3^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.59)

Du vendredi 5 au dimanche 7
TELETHON sur le thème du cirque
 (Renseignements au Secrétariat des Elus - 6^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.06)

Samedi 13 de 8h à 18h à la MPT Henri Rouart
Rencontre des droits sociaux et de la solidarité
 (Renseignements au CCAS – 1^{er} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.16)

Mercredi 31
Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le CCAS
 à la MPT « Henri Rouart » (Renseignements au CCAS – 1^{er} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.16)

Travaux estivaux

Vivre Ensemble : Monsieur Chrétien, chaque année, les mois de juillet et août sont très chargés pour vous, en tant que Maire Adjoint chargé des travaux ainsi que pour les Services Techniques, quels ont été les chantiers de l'été ?



Philippe Chrétien : L'entretien du patrimoine bâti d'une commune, où beaucoup d'usagers passent, paraît aller de soi.

Rien pourtant d'automatique en la matière, car cela coûte cher. Cet été 2008, ce sont bien sûr

les écoles qui ont connu les premiers chantiers.

Les vacances des enfants et des enseignants ont laissé le champ libre aux peintres, maçons, électriciens...

Cette année c'est l'école maternelle Jean Zay qui a connu une rénovation complète : création d'une nouvelle classe, d'une nouvelle salle de repos et d'un centre de loisirs. L'ensemble de l'école a été remis en peinture et des sols ont été changés.



Réaménagement des salles de l'école maternelle Jean Zay

A l'école Lamartine élémentaire, ce sont trois classes qui ont fait peau neuve avec le changement des menuiseries et panneaux de façade, la remise en peinture et le changement des sols. Ces travaux vont améliorer le confort des élèves, tant au plan thermique qu'acoustique. Notons qu'au total 14 classes ont été remises en peinture dans diverses écoles de la ville.

A l'école Jean Jaurès, après la création d'un espace informatique, un plafond a été installé dans le restaurant scolaire pour améliorer l'acoustique le temps des repas.

A Kergomard élémentaire, c'est la cour de l'école qui a subi une refonte complète en enrobé rouge et la maternelle s'est vue dotée d'une nouvelle clôture.

A cela s'ajoutent la poursuite de changement de mobilier ainsi que divers travaux exécutés par les employés des services techniques de la ville.

Les travaux de réhabilitation se sont poursuivis à la crèche collective et la PMI ainsi que dans les logements communaux de Jean Zay et du Stade Robert Barran.



Refonte des peintures de l'école Lamartine

VE : Vous venez de nous évoquer un grand nombre de travaux dans les écoles, qu'en est-il des travaux de voiries ?

PC : Concernant les travaux de voirie, la deuxième tranche de la rue du Pont Banneret est en cours d'achèvement avec la réalisation du dernier tronçon de la piste cyclable. Cette voirie répond désormais aux attentes des Caudaciens en terme de sécurité des piétons et automobilistes ainsi qu'en places de stationnement.

La rue d'Anjou fait peau neuve avec la refonte des trottoirs et de la chaussée. C'est l'aboutissement d'un engagement pris par la municipalité avec les riverains du quartier des Marnières, dont la construction remonte à 1960. Ses voiries avaient besoin d'être revitalisées et sécurisées.

Dans le quartier des Bordes, après la suppression des conduites d'eau en plomb rues Ernest Renan et Pasteur, l'enfouissement du réseau EDF et l'implantation d'un nouvel éclairage public, les trottoirs et caniveaux ont été remis à neuf.



Travaux de voirie : rue Ernest Renan

Les travaux

dans la ville !



Réfection de la cour de récréation de l'école élémentaire Pauline Kergomard

Pour le quartier des Champlains, la parcelle nord du **square Diderot** a reçu un nouveau revêtement et le square Saint Exupéry s'est vu doté d'un nouvel éclairage public à l'aplomb du parking avec l'enfouissement du réseau.

Enfin **rue de l'avenir**, en prévision de la construction du nouveau lotissement, les réseaux EDF et France Télécom sont maintenant enterrés.

Les espaces verts ont également fait l'objet d'un traitement particulier, notamment en terme d'élagage et de fleurissement. Pose de jardinières, implantation d'arrosage automatique à l'îlot rue du Pont Banneret et avenue Péguy ainsi qu'au au rond point avenue de Bretagne et route de Villiers. Les sportifs n'ont pas été oubliés avec la réhabilitation des structures du parcours de santé derrière le stade Robert Barran.

La liste des travaux d'été, on le voit, est longue et diverse. Elle est la résultante d'un programme systématique sur plusieurs années afin d'intervenir sur l'ensemble du

patrimoine de la ville, depuis l'église jusqu'à l'hôtel de ville en passant par les écoles, gymnases, les équipements pour les plus jeunes...

VE : Quelle est la part de travail des Services Techniques dans ces travaux ?

PC : Si beaucoup de chantiers de l'été ont été menés à bien par des sociétés privées dans le cadre des marchés publics, certains ont été effectués en régie par le personnel communal. Ce travail des ouvriers s'ajoute à la responsabilité de la maîtrise d'œuvre, de tous les autres chantiers, qu'ils soient confiés à des sociétés privées ou non.

Études préalables, suivi de chantiers, enfin réception des travaux représentent une grosse charge de travail qui incombe également aux services techniques de la ville et à son directeur.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

UNE RENTRÉE TRONQUÉE PAR L'ÉCOLE

Alors que quelques 12 millions d'élèves, dont 1404 caudaciens, ont repris les chemins de l'école cette année, nombreuses sont les voix qui s'élèvent contre les nouvelles réformes mises en place cette année par le gouvernement.

Inapplicables, inappropriées, voire simplement mauvaises, les commentaires vont bon train pour qualifier les réformes Darcos de cette rentrée 2008 :

Suppressions massives de postes, nouveaux programmes, fin de la carte scolaire... qui n'engendrent que scepticisme et inquiétude.

Au premier rang d'entre elles, on trouve 11 200 suppressions de postes cette année!

Essentiellement appliquée dans les collèges et lycées, cette mesure doit être en partie compensée, selon le gouvernement, par la bonne volonté des professeurs à effectuer des heures supplémentaires ! Un comble quand on connaît les difficultés actuelles du métier...

Deuxième volet de ces réformes contestées : le programme scolaire. L'« ancien » datait seulement de 2002. Pourtant, pour le gouvernement, il y avait urgence à le réécrire. Résultat : les nouveaux programmes du primaire, battus en brèche par tous les spécialistes de la pédagogie, tiennent désormais en 36 pages au lieu de 104 et promettent de se recentrer sur l'enseignement du français et des mathématiques, tout en supprimant 2 heures d'enseignement obligatoire à tous !

Au nom du « bon sens » si cher à Nicolas Sarkozy, c'en est fini de l'école le samedi. La semaine de quatre jours, qui concernait jusqu'ici un quart des élèves sur toute la France, est étendue à tous.

Quant à la carte scolaire, sa suppression pure et simple est programmée pour 2010 en dépit des mises en garde des syndicats

d'enseignants, de parents d'élèves et, même d'inspecteurs généraux de l'éducation nationale. Une réforme qui entraînera une baisse de la mixité sociale, qui va de pair avec celle du financement des écoles privées par les collectivités locales, et l'adoption en toute tranquillité en plein été d'une loi sur le service d'accueil minimum !

Ce sont des atteintes profondes à l'école telle que nous la connaissons, celle fondée sur les valeurs de la république, laïque et gratuite, garante de l'égalité de l'accès aux savoirs fondamentaux.

→ **INTERVIEW DE MARTINE AUBRY, ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE LA VIE SCOLAIRE**

Vivre Ensemble : Comment s'est déroulée la rentrée des classes à la Queue en Brie ?

Martine Aubry : Tout d'abord un « coup de chapeau » à toutes les équipes (services techniques, entretien, scolaire) sans lesquelles la rentrée n'aurait pu se faire dans d'aussi bonnes conditions ; Par ailleurs, il faut souligner que, cette année, notre commune a été épargnée par le risque de fermeture de classe.

C'est une très bonne chose puisque cela permet aux enfants de disposer de bonnes conditions de scolarité, la

moyenne par classe étant de 25, 24 élèves dans les 5 écoles élémentaires.

Par contre, ce n'est pas le cas des 5 écoles maternelles qui sont pleines, avec une moyenne de près de 29 enfants par classe partout, y compris « en petite section ».

Cette situation ne nous a pas permis de pouvoir accueillir de nombreux enfants de moins de 3 ans (24) dont les parents en faisaient pourtant la demande !

En effet, seules les communes qui sont classées en « zone d'éducation prioritaire » bénéficient encore de cette possibilité, ce qui n'est pas le cas de La Queue en Brie.

VE : Pourquoi, alors, ne pas avoir ouvert une classe supplémentaire ?

MA : L'Éducation nationale « ignore » en quelque sorte les enfants âgés de moins de 3 ans au 31 décembre 2008, même s'ils les auront dans les 1ers jours de janvier ! C'est la règle. Elle nous est imposée, non négociable.

On ne peut donc demander l'ouverture d'une classe supplémentaire et avoir des chances de l'obtenir que si elles sont toutes à 30 élèves chacune et qu'il reste des enfants de 3 ans sans solution !

Dans ces conditions et dans le contexte actuel de suppressions de milliers de postes d'enseignants au plan national, c'est une situation à haut risque !

VE : Comment s'est réorganisée l'école avec la suppression des cours le samedi matin ?

COLLAIRE 2008

ET LES RÉFORMES



MA : cette question concerne essentiellement les écoles élémentaires, puisque peu - voire aucun - enfants en maternelle n'allaient à l'école le samedi matin.

Nous avons pris acte de cette décision qui s'est imposée sans aucune concertation, prise pour répondre aux aspirations de certains parents dont les conditions de vie le rendaient attractif. Mais, comme l'ont montré nombre d'études et de chrono biologistes, cette nouvelle organisation de l'école sur 4 jours n'est pas la

meilleure, loin s'en faut, et surtout prive nombre de familles d'un contact jusqu'alors facilité, avec les équipes enseignantes.

VE : Il était question de redistribuer les heures ainsi dégagées pour mettre en place « le soutien scolaire individualisé », qu'en est il ?

MA : À ce jour, plus de 600 000 enseignants, sur toute la France, comme ici, ne connaissent pas encore dans quelles conditions

ils vont exercer leur métier dans les semaines qui viennent !

Rien n'est encore arrêté, les équipes se concertent pour savoir comment vont se mettre en place les 2 heures qu'ils ont obligation de dédier aux élèves en difficultés. Le midi ? Le soir ? Sur quels critères ceux-ci vont être choisis ? Il est important de rappeler ici que ce sont 2 heures d'enseignement pour tous qui sont ainsi supprimées et réparties sur quelques élèves, alors que s'imposent de nouveaux programmes.



Refection des peinture de l'école élémentaire Pauline Kergomard

Dans certaines villes, là où l'échec scolaire est une réalité dramatique, ces 2 heures ne suffiront pas, alors que dans d'autres, comme à la Queue en brie, celles-ci seront sûrement disproportionnées aux besoins repérés !

Cette réforme est très contestée par toute la communauté éducative, et nous ne pouvons que partager les inquiétudes qui l'accompagnent.

En effet, les enfants n'ont pas besoin de « moins d'école », ils ont besoin de « mieux d'école »

Comment une institution comme celle-ci peut elle mettre en place en dehors des heures d'école, des dispositions censées corriger les maux qu'elle-même produit ?

Comme le pense une grande majorité d'enseignants et de parents d'élèves, nous estimons qu'il faudrait d'abord encore moins d'élèves par classe pour mieux prévenir les risques d'échec, y compris dès la maternelle qui reste un formidable tremplin pour la réussite du plus grand nombre d'enfants tout au long de leur scolarité.

Il conviendrait aussi de renforcer les dispositions qui existent encore

actuellement en faveur des enfants en grandes difficultés, ce qui suppose plus d'intervenants qualifiés et spécialisés dans les équipes du « RAZED » Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés.

VE : Une nouvelle organisation verra-t-elle le jour dans les semaines à venir ?

MA : Concernant les compétences de la Mairie sur cette question, nous restons ouverts à toutes les propositions mais nous n'avons pas l'intention de bouleverser l'organisation telle qu'elle est structurée aujourd'hui et qui a fait ses preuves (Transport scolaire, Etude et Accueil du soir, organisation des locaux etc.)

Du côté de l'Education nationale, il est question de saisir chaque conseil d'école des propositions qui devraient être élaborées début octobre.

Nous souhaitons que les représentants des parents d'élèves, dont les élections sont programmées les

17 et 18 octobre pour lesquelles nous espérons une large participation, favorisent une organisation efficace et concertée qui tienne compte des intérêts de tous.

VE : Vous semblez particulièrement inquiète par ces réformes ?

MA : En effet, car on ne peut accepter que des économies soient faites au plan national au détriment de l'avenir de nos enfants.

Nous continuerons de soutenir, d'agir avec toutes celles et ceux – parents, enseignants, partenaires associatifs, élus...-qui sont attachés au service public d'éducation nationale, et décidés de le doter de moyens efficaces pour la réussite de la scolarité de chaque enfant et de tous les enfants.

C'est tout le sens de la journée d'action du dimanche 19 octobre à laquelle nous participerons et appelons tous nos concitoyens à participer.



Au jardin des délices

Entre détente et bonne humeur, les adhérents de l'association du Jardin des Bordes, s'offrent un luxe enviable et envié, celui de posséder un bout de terre à cultiver à la ville et qui offre de délicieux trésors...



S'il est vrai que nous avons la chance d'habiter un environnement vaste et verdoyant, peu d'entre nous peuvent se targuer d'avoir un jardin capable d'accueillir salades et pommes de terre, potirons et tomates, haricots et carottes ! C'est pour combler ce manque qu'en 2004, se crée l'association « Les Jardins des Bordes » avec pour but l'aménagement de jardins sur les 8ha de l'ancien domaine agricole situé dans le Val de Marne. Le premier jardin est né en janvier 2006. Les activités, pratiquées dans la convivialité et la détente, ont pour but de permettre aux habitants et à leurs enfants de redécouvrir les plaisirs de la nature, d'apprendre

les principes fondamentaux de l'écologie, d'échanger leurs savoirs, de retrouver le sens du goût, de retisser les liens sociaux et intergénérationnels.

Le projet inclut des jardins partagés, des potagers familiaux, des parcelles éducatives ainsi qu'une activité de maraîchage à vocation d'insertion sociale. « *C'est comme une thérapie, explique d'ailleurs Maurice, adhérent des plus impliqués, l'association m'offre la possibilité de m'évader de la réalité de la vie.* »

Les techniques de culture employées sont obligatoirement biologiques et les équipements doivent répondre aux normes écologiques. Tout est mis en œuvre

également pour favoriser et enrichir la biodiversité naturellement présente sur les lieux. Les objectifs sont à la fois écologiques et sociaux. A discuter avec les adhérents, on note d'ailleurs quasi instantanément que le côté psychologique est tout aussi important que le côté physique de l'activité : « On est dans l'instant présent ici, ça vide la tête...Contrairement à ce qu'on pourrait croire, c'est très reposant car ça nous destresse » précise Marie-Odile, retraitée et adhérente des premières heures. Après 2 vraies années d'activité, les jardins des Bordes connaissent un succès retentissant. Des adhérents de plusieurs communes avoisinantes s'y rencontrent (Champigny sur Marne, Chenevières sur Marne, la Queue en Brie, le Plessis Tréville, Villiers sur Marne ...) et s'y retrouvent. Bientôt, un abri viendra se dresser au milieu de ces jardins. De quoi organiser de belles fêtes à toute époque ? Si vous êtes intéressés et souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter la présidente de l'association, Florence Jacquiau, par téléphone : 06.85.68.03.67 ou par mail : lesjardinsdesbordes@club-internet.fr.

■ Marie-Odile, retraitée

Ici c'est fait pour celles et ceux, qui comme moi, n'ont pas ou peu de jardins exploitables pour la culture. J'aime la Terre, je me sens vraiment dans mon élément. C'est un luxe dont je ne pourrais pas me passer aujourd'hui. Ça me prend du temps, mais c'est une vraie passion que j'ai depuis 30 ans. Et puis ça permet de rencontrer des gens, on y tisse de nouveaux liens sociaux.

■ Michèle, retraitée

Ça fait un an que je suis dans le collectif. J'avais besoin d'air et d'espace, c'est quasiment une résurrection pour moi. Et puis, j'ai repris le projet de la parcelle pédagogique qui doit permettre d'ouvrir ces jardins aux élèves d'une école. J'ai été parent d'élèves et je pense que ça peut les intéresser. J'ai envie de leur faire partager mon Amour de la Nature. Ils ont envie de connaître et de toucher... Leur donner la possibilité d'accéder à ce loisir pédagogique me motive énormément. Nous allons désormais voir avec quelle école et quelle classe, nous pourrions mettre en place de projet.

Le SIRESCO, service public d

Créé il y a 15 ans, le Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective assure la restauration de 14 villes franciliennes parmi lesquelles notre commune.



Deux unités de production à Ivry-sur-Seine et Bobigny, 250 points de livraison quotidienne, 35 000 repas délivrés chaque jour aux écoles, centres de loisirs, crèches, foyers de personnes âgées, selfs municipaux, portages à domicile et autres festivités organisées par la Ville, le SIRESCO est LA référence de la restauration collective en Val-de-Marne. Géré par un comité syndical, il est constitué d'élus de chaque ville adhérente qui se réunissent au moins une fois par trimestre. Ce mode de gestion per-

met aux villes d'être partie prenante des orientations et des décisions. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est régulièrement appelé à participer à des manifestations municipales. Parmi ses actions caudaciennes, le SIRESCO a participé, pour la 3^e année consécutive, à la quinzaine du commerce équitable en mai dernier. Pour les néophytes, cet événement annuel permet de promouvoir un commerce qui repose sur des partenariats commerciaux basés sur le dialogue, la transparence et le respect, et qui garantit les droits des

producteurs en leur donnant les moyens de vivre décemment de leur travail. Pendant cette quinzaine, les enfants ont ainsi pu découvrir dans leurs assiettes une composante de repas issue du commerce équitable : Compote de Banane et Goyave provenant de l'Équateur et du Brésil, biscuits au chocolat dominicain et ghanéen, dattes d'Algérie, riz blanc du Laos, etc.... mais l'aspect le plus surprenant résidait sans nul doute dans le caractère solidaire de la démarche. Prenons l'exemple des dattes bio et équitable du Sahara

: de restauration collective

■ Martine Aubry, adjointe au Maire, responsable de la Restauration Scolaire.

Nous travaillons en étroite collaboration dans le cadre de la commission « restauration » qui se réunit très régulièrement et à laquelle participent d'ailleurs les responsables de tous les services concernés ainsi que les parents d'élèves. C'est dans cette commission qu'ont été formulées des propositions de modifications de l'organisation du temps de restauration à l'école élémentaire P. Kergomard. Grâce au savoir-faire des agents, comme des animateurs, la mise en place semble donner toute satisfaction. Un nouveau règlement portant sur le temps de restauration a été également rédigé, adapté à chaque structure, avec ses spécificités et que s'engagent à respecter toutes les familles et les enfants et dont le fil conducteur est basé sur « le respect », dans toutes ses déclinaisons.

algérien proposées dans le cadre de cette quinzaine. Au-delà de la démarche équitable, elles ont également permis, au moment même où elles étaient dégustées par nos enfants, la plantation d'arbres en Afrique ! En effet, la société qui fournit ces dattes concrétise son action en participant financièrement à des campagnes de plantation pour lutter contre la désertification menées par « Les Brigades Vertes »*. Grâce à cela, en mai 2008, 90 arbres ont donc été plantés dans des écoles du Sahel. Chaque arbre planté étant financé à moitié par cette société et à moitié par le SIRESCO. Une initiative visant à sensibiliser les enfants sur

l'importance du reboisement dans le développement durable. Une façon pédagogique de mêler plaisir des sens et solidarité et qui a dû à coup sûr trouver un écho favorable chez nos concitoyens. Le SIRESCO entend ainsi sortir de son simple rôle de prestataire de service pour s'affirmer comme une entité à part entière de la démarche citoyenne, équitable, solidaire et durable.

* « Les Brigades Vertes » est une association ayant pour but de réaliser un pont entre l'Europe et l'Afrique, pour participer à la lutte contre la désertification et par conséquent, à la lutte contre la pauvreté.

Depuis plus de dix ans, le SIRESCO participe à la semaine du goût. Cette initiative nationale permet la découverte de nouveaux saveurs ainsi que la production et l'élaboration d'aliments sûrs. La promotion des comportements alimentaires s'inscrivant dans le cadre d'un mode de vie équilibré, l'information proposée au grand public sur l'origine des aliments concernés est transparente et pédagogique permettant ainsi une meilleure lisibilité des modes de production. Chaque année, au cours de la semaine du goût, le SIRESCO propose une thématique différente : En 2003, les aliments à travers le temps, en 2004, les 4 saveurs primaires, en 2005, la course aux épices, en 2006, Voyage au pays des saveurs et enfin en 2007, le tour de France des fromages. La prochaine aura lieu la semaine du 13 au 17 octobre. En guise d'exemple, dans les restaurants scolaires, les plus jeunes d'entre nous découvriront la Bretagne, le pays d'Astérix et Obélix, sous la forme de 5 escales. Au menu, des produits de la mer - avec des cakes au thon, des gratins de moules, des galettes aux crevettes -, des produits de la Terre - avec du chou-fleur, des petits pois, des artichauts, endives, carottes, etc. -, et des spécialités pâtisseries comme le Kouign-amann (gâteau à pâte feuilletée), le palet breton et le gâteau breton.



Des Groupes d'Élus

LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Jean-Jacques DARVES

Les Adjoints au Maire

Philippe CHRETIEN

Danielle VERCHERE

Martial PROUHEZE

Martine AUBRY

Olivier SANGOI

Martine GURTLEK

Mauricette VELAIN

Hervé DEPERROIS

Martine MACIA

Conseillère municipale déléguée

Françoise DUARTE

Les conseillers Municipaux

Roland DESLOGES

Brahim BOIHY

Jean MOULIN

Hélène MARTINEZ

Alain KAUFMANN

Hervé JOAB

Alain ZANON

Paola CANCELLIERI

Véronique DRUON

Thierry POIVEY

Corinne DUBOIS

Sophie LOBET

Laetitia COUENON

Paco GARRIDO

Jean-Paul FAURE-SOULET

Alain NIETO

Alain COMPAROT

Marie-Claude GAY

Laurence ROBERT

Karine BASTIER

Jacques AUBRY

Annie-Paule MUSSINO

SIX ELUS AU SERVICE DES HABITANTS



Afin de respecter les engagements que nous avons pris lors des élections municipales de mars 2008, nous mettons en place des permanences qui nous permettront d'être à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous :

• En **mairie** (5^{ème} étage), le samedi de 9h à 11h45, les élus du groupe **Ensemble pour les Caudaciens** vous recevront sur rendez-vous pour répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins.

• A l'**Espace Rencontres**, (avenue du Maréchal Mortier), le 1^{er} mercredi de chaque mois de 16h à 20h, nous serons à votre disposition, soit sur rendez-vous pour de meilleures conditions de réception, soit directement aux heures d'ouverture de cette permanence.

Pour prendre rendez-vous, contactez nous :

par téléphone au 01 45 94 71 75

par E-mail : webmaster@ensemblepourlescaudaciens.fr

Dès le 15 octobre 2008, notre site <http://www.ensemblepourlescaudaciens.fr> sera opérationnel. Vous serez ainsi informés en temps réel de nos actions et vous pourrez vous exprimer et nous soumettre vos propositions.

Soyez assurés, chères Caudaciennes, chers Caudaciens de notre dévouement.

Jean-Paul FAURE-SOULET ■

*Président du Groupe
ENSEMBLE POUR LES CAUDACIENS*

E-mail :

jpfairesoulet@ensemblepourlescaudaciens.fr

IL EST DUR D'ÊTRE DANS L'OPPOSITION !



Les CAUDACIENS souvent nous contactent pour nous demander de faire avancer et de régler les dossiers en mairie.

Mais il faut savoir que nous n'avons pratiquement aucun pouvoir. Les conseillers d'opposition ne sont jamais informés des projets.

Tout est décidé au sein de la majorité et particulièrement dans le cadre du conseil des maires adjoints.

Les commissions préalables au conseil municipal servent seulement à nous informer des décisions qui sont prises. Ces dernières seront obligatoirement votées par les 23 membres de la majorité en séances officielles et ne sont pas modifiables.

Le conseil municipal reste une chambre d'enregistrement, les votes sont bloqués pour les conseillers de la majorité et qui en aucun cas ne prennent la parole.

Ceux de l'opposition s'expriment avec un temps limité et jamais leurs propositions ne sont retenues voir discutées. C'est sûrement ça la démocratie participative et l'esprit d'ouverture !

Jacques AUBRY ■

Annie-Paule MUSSINO ■

Dynamique Caudacienne 2008

jacques.aubry1@free.fr

du Conseil Municipal

QUELLE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU NIVEAU LOCAL ?



LOCAL ? L'EXEMPLE À LA QUEUE-EN-BRIE

Même si l'expression « développement durable » est parfois galvaudée dans des discours trop généralistes, elle prend tout son sens au niveau local d'une commune comme La Queue en Brie.

Mener une telle politique signifie que chaque acte, chaque décision municipale doit être prise après avoir évalué ses impacts sur le moyen et long terme. Sur le plan de l'aménagement de la ville par exemple, c'est bien réfléchir à l'évolution du plan local d'urbanisme (PLU) qui définit les grandes zones urbaines, naturelles ou agricoles, à leur équilibre et leur protection.

Pour préserver les zones agricoles et naturelles, les plus fragiles et gages d'une vie urbaine harmonieuse, deux conditions doivent en outre être respectées.

La première est de les relier entre elles, par des corridors, des cheminements adaptés où peuvent circuler animaux, pollens et bien sûr piétons et vélos respectueux de cet environnement. La seconde condition est de leur donner un sens, une destination. Il ne suffit pas de laisser un terrain en friche et sans repère. Très vite, des dépôts de déchets s'installent devenant un bon argument pour les remplacer par de nouvelles constructions.

La commune de la Queue en Brie bénéficie d'un ensemble de zones naturelles et agricoles tout à fait remarquables mais dont une grande partie est encore aujourd'hui inaccessible au public et laissée en l'état : terrains situés entre la forêt de Notre Dame et la nationale 4, anciennes propriétés dites « Marin Bricka », « Rouard », « Edelyne », « Lebovici », jardins du Presbytère, autant de noms évoquant l'histoire et la culture de notre commune, sans oublier la vallée du Morbras, belle mais si difficile à longer !

Notre objectif au cours de cette mandature est, avec l'aide de l'agence régionale des espaces verts, de commencer à donner un sens à ces espaces par le rappel de l'histoire de ces lieux, de permettre à chacun de venir s'y rendre et de profiter de leur quiétude. Quel plus beau cadeau offrir, à notre niveau, aux habitants et aux générations futures ?

Hervé DEPERROIS ■

*Adjoint au maire chargé
de l'urbanisme
et du développement durable*

COMMERCE EN CENTRE VILLE UN ETERNEL RECOMMENCEMENT



Le gérant du magasin PROXI s'est vu contraint à la fermeture de son établissement pour cause de dépôt de bilan le 14 août dernier.

Un coup dur pour le commerce local et les caudaciens. La présence rapprochée des deux centres commerciaux d'Ormesson et de Pontault, aux portes de notre commune, fragilise terriblement notre commerce de proximité en centre ville pourtant indispensable à la vie quotidienne des habitants.

Cette situation risque de s'aggraver avec l'arrivée d'un troisième hyper (Leclerc) à l'entrée de la ville sur la RN 4. Cette nouvelle implantation contre l'avis de la Commission Départementale d'Urbanisme Commerciale (C.D.U.C.) est la résultante de la volonté du Président Sarkozy de renforcer la concurrence entre les grandes surfaces.

Quel gâchis ! Il eut été préférable de privilégier l'équilibre entre périphérie et centre ville et stopper ainsi la course à l'échalote entre hypers au détriment du commerce local utile aux consommateurs.

La situation économique ajoutée à l'environnement commercial a fait le reste.

En effet, la baisse du pouvoir d'achat des ménages n'a pas permis d'atteindre une moyenne de 15 euros par client, point d'équilibre pour que vive ce commerce proche des gens.

Pour sa part, depuis trois ans, la municipalité a entrepris des actions en faveur du commerce local dans le centre ville :

- Renforcement de la sécurité par la mise en fonction de caméras de vidéo surveillance.
- Ouverture des locaux de la police municipale et présence de celle-ci jusqu'à la fermeture des boutiques,
- Amélioration du cadre de vie, voirie, parking, mobilier urbain, espaces verts et fleurissement.

Comme nous nous y étions engagés dans notre programme municipal, nous allons mettre à profit les mois à venir pour transformer le centre ville.

Objectifs : redynamiser le commerce, implanter de nouvelles structures municipales, faciliter l'accessibilité et le stationnement, rendre accueillant le centre ville.

Des réunions de réflexion et de concertation avec les habitants et les commerçants seront organisées pour définir le meilleur projet.

Pour l'heure, la municipalité envisage de mettre à disposition des familles et des personnes âgées, une navette qui faciliterait l'accès à Intermarché et Netto de Noisau.

Philippe CHRETIEN ■

*Premier Adjoint au Maire
Groupe des élus communistes
et des personnalités de gauche*

Les missions du CCAS

Placé au cœur du dispositif social municipal, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour but d'animer une activité de prévention et de développement social à destination des Caudaciens. Zoom sur quelques-unes de ses principales actions...

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les publics, de la petite enfance aux personnes âgées. C'est au sein de ce service que se gèrent les dossiers déposés par les caudaciens pour l'obtention d'aides diverses. Il instruit les demandes et transmet celles dont l'instruction incombe à une autre autorité. Par exemple, il reçoit et examine les demandes de RMI ou de couverture maladie universelle (CMU). Le CCAS exerce également des compétences que le Conseil Général a confié à la commune par convention. Par exemple, il assure la mise en œuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la gestion du fonds de solidarité Energie, Eau et Téléphone. Il instruit aussi les demandes d'aides financières, remboursables ou pas, pour les familles ou personnes isolées en difficulté.

Le conseil d'administration qui règle les affaires du CCAS est d'ailleurs depuis peu suppléé par une commission permanente qui a reçu le pouvoir d'accorder des aides dites extralégales ou facultatives. Parmi ces aides, on trouve notamment celles destinées aux enfants de notre commune :

- **L'aide aux enfants handicapés scolarisés à l'extérieur de la commune**
Cette prestation, qui s'adresse à ceux scolarisés dans des établissements agréés par l'Éducation Nationale, concerne deux domaines : le transport et la demi-pension. Les transporteurs sont directement dédommagés par le CCAS, évitant ainsi aux familles une avance de fonds... Concernant la demi-pension, si les repas coûtent plus cher dans ces établissements que les repas dont ils bénéficieraient sur la ville, le CCAS prend en charge la différence.

- **Les activités sportives et culturelles**
Une aide est proposée aux familles, sous conditions de ressources, pour favoriser l'accès des enfants aux activi-

tés sportives et culturelles. Elle est accordée aux enfants scolarisés à condition de ne pas bénéficier de l'aide de la CAF « Forfait Loisirs Jeunes » (anciennement Bons JAPIL*).

- **Les séjours organisés par un établissement scolaire**

Une aide financière est accordée, sous conditions, aux familles pour favoriser le départ en classe d'environnement de leur enfant. Les séjours sont organisés par l'établissement scolaire (Écoles maternelles et primaires, collèges, lycées).

Au-delà de ces aides, le CCAS met également en place des animations pour le plus grand nombre. Les plus attractives sont sans aucun doute les journées à la mer. Cette année, dans un climat social particulièrement délicat, elles ont connu un vif succès. Au nombre de cinq sur la période de juillet-août (Dieppe, St Valérie sur Somme, Trouville, Ouistreham et Le Touquet), elles ont permis cet été à plus de 230 caudaciens, de s'offrir un moment de détente sur la côte normande en famille ou avec des amis. La destination de Trouville a été particulièrement appréciée.

Animations, aides, soutien, les dispositifs sont nombreux pour faciliter ou agrémenter la vie de nos chers concitoyens... Mais le CCAS ne veut pas s'arrêter là et poursuit son travail de réflexion en vue de trouver de nouveaux moyens avec notamment la mise en place depuis septembre d'une nouvelle permanence le lundi matin assurée par une assistante sociale de la CAF, ou bien le projet « Cultures du Cœur » qui propose depuis septembre

dernier des sorties culturelles (musées, expositions, spectacles, ...) ou sportives (piscine, patinoire, ...) aux familles les plus démunies.

Il ne s'agit là que de quelques-unes des prestations proposées par le CCAS, mais elles sont la parfaite illustration de la forte politique sociale souhaitée par la municipalité. Une brochure à la disposition du public (hall de la mairie ou au CCAS-1^{er} étage) recense l'ensemble des aides gérées par le CCAS. Pour plus d'information, contactez directement le CCAS au 01.49.62.30.16.

** Le bon JAPIL (Jeunes Aides Pour l'Inscription aux Loisirs de proximité) est une aide accordée par la CAF selon un quotient familial. Il est versé à la famille ou à l'organisme après accord des parties sous réserve que l'association s'adresse sans discrimination à tous publics.*

**Martine Macia,
Adjointe au Maire
en charge de
l'Action sociale,
de l'insertion
et de l'Emploi.**



Nous avons vocation à apporter un soutien à l'ensemble des caudaciens. C'est l'essence même du CCAS que de développer des prestations dans le domaine social à destination de la population, tout en favorisant un brassage culturel et social, à l'image des journées à la mer. C'est également dans le but de lutter contre l'exclusion et de favoriser l'insertion. Nous avons d'ailleurs signé une convention avec le Conseil Général et créé un poste en ce sens au sein du CCAS, celui de référent insertion qui sera chargé de suivre, au cas par cas, les contrats d'insertion liés au RMI. Je souhaiterai aussi mettre l'accent sur l'aspect factuel de ces aides. Notre volonté n'est pas d'assister mais bien d'apporter notre soutien aux Caudaciens devant faire face à des difficultés passagères ou ponctuelles et leur permettre ainsi de traverser une mauvaise passe du mieux possible. Ceci de façon égalitaire et sans discrimination. C'est notre principal objectif.

Etat civil

Avril 2008

Naissances

Alicia FERNANDES, Anthony FOURNIER, Nathan ALEGRE, Nelly KAMARA, Lily LEMENY, Bilal SLIMANI, Hajar KABBOURI, Léa CHARPENTIER, Emilie CATHERINE, Rania ROUAZ, Jessica TRANCHECOSTE, Benjamin MARQUES—DE JESUS MORAIS

Décès

Madame Estelle LE GUILLOU, Madame Marcelle BRETIN, Monsieur Georges LEONIDZE, Monsieur Abou BARRY

Mai

Naissances

Daniel ABIMBOLA, Deborah ABIMBOLA, Damien LEBRERE, Lya MAYER, Lény SALESSES, Mathis MORLET—DEVRED, Cléo TETART, Djéna BENYETTOU

Décès

Monsieur Christian TARCY, Monsieur Sylvain APERT, Madame Véronique NGA ATEBA, Monsieur Marcel HEBERT, Monsieur Giuseppe LEANZA, Monsieur Michel CHINIARD, Monsieur Gilles RIU

Mariage

Clara VIDJEARANGAN et Marie-Raymond RAVINDRA, Uthayajeevan KANAGASUNDARAM et Thadchajani PÉCHARD, Roxana MASHHADI HOSSEIN et Arnaud SELVANAYAGAM

Juin

Naissances

Anna SAREK, Yasmine KER-ROUCHE, Charlie SUBRENAT—SIRON, Joanne LEKADIANO MBOLE, Evan CLERGUE, Ana GOMES, Ethan JACQUOT, Waël LOURIMI, Yousra OULD SIDI ABDEL JELIL, Mathis LUKIANA, Nadhir BOULERHCHA, Lissandro CASANOVA, Valentin ANDRÉ

Décès

Madame Ghislaine VUILLECOT, Mademoiselle Laetitia QUIENOT, Monsieur Roger JULLIARD, Monsieur Rémi DERUELLE

Mariage

Virginie DUVIVIER et Hemeni CASTEDO

Juillet

Naissances

Ewan CHAUDERLOT, Lilou AUGUSTIN, Moÿssa KHELAF, Léonie LA PERSONNE, Pierre LETELLIER—BOSCHARING, Marie STAWOIQY, Astrid LOUWART de PONTLEVOYE, Emma MENDES LOPES, Nathalie NGUYEN, Eric NEGREA, Manal FILA, Florine MIENAHATA, Khalifa-Ababacar GUEYE, Anna VEGUENE, Louann JARDON

Décès

Monsieur Alfred VAN MELLAERTS, Madame Micheline VALET, Monsieur René COLONVAL

Mariage

Clara VIDJEARANGAN et Marie-Raymond RAVINDRA, Thadchajani PÉCHARD et Uthayajeevan KANAGASUNDARAM, Roxana MASHHADI HOSSEIN et Arnaud SELVANAYAGAM

Août

Naissances

Zara GALESIC, Emmy CHARPENTIER, Nadir KONNADA, Mouad BORJI, Elsa NICELLI, Jayson EPALLE, Brayan PINTO, Sarah-Lou CHATAIGNER, Lynda CHAIB, Camille MITON, Hilar JEAN LOUIS

Décès

Monsieur Joël Louis RICHARD et Monsieur Christian LEJEUNE

Mariage

Christel MARCKOWITZ et Florian RIVIERE

Association Nationale Des Membres De L'ordre National Du Mérite

Journée de réflexion sur le **Devoir de Mémoire** organisée au théâtre du Val d'Osne à Saint Maurice le **samedi 22 novembre 2008**.

La documentation et les bulletins d'inscription seront adressés sur simple envoi d'une carte de visite ou d'un courriel avec la mention « Devoir de Mémoire » à : ANMONM 94, Président : Olivier ZANG, 2 rue Anatole France, 94300 Vincennes ou courriel : reivilogna@aol.com – tel : 01.43.74.36.88

■ Secours Catholique

Les permanences de l'écrivain public sont désormais assurées le 2^e samedi matin du mois au 1^{er} étage de l'hôtel de ville de 10h à 12h (sans rendez-vous).

CAF du Val de Marne

Depuis le 8 septembre 2008, une assistante sociale de la CAF tient une permanence au 1^{er} étage de l'hôtel de ville. Elle peut vous recevoir le lundi matin à partir de 9h. Vous pouvez prendre rendez-vous au 01.53.88.11.48. Pour toutes difficultés avec vos prestations, vous pouvez également appeler le 0 820 25 94 10.

■ Bienvenue à Liliane Chevalier, conseillère en image.

Découvrez les détails de son activité sur www.lc-relooking.net
2 rue A. Kastler à La Queue-en-Brie
tel : 01.45.94.83.22 / 06.07.72.92.50

Le comité UNICEF Val de Marne recherche d'urgence des bénévoles.

Vous avez de la disponibilité. Vous êtes sensible sur la situation des enfants et la défense des droits de l'enfant. Alors venez rejoindre notre équipe de bénévoles en nous contactant au 06.08.85.30.41 ou par mail unicef.valdemarne@unicef.fr.

■ Sandrine Golas viendra vous présenter son nouveau roman « faux semblant » à la librairie « Aux livres de Valentin », samedi 11 octobre 2008 de 10h00 à 12h30.

Pharmacies de garde

OCTOBRE

Dimanche 5 octobre :

TOULON- 16 place de la gare à Villiers-01.49.30.21.35
GUERMONPREZ- 40 avenue du Général Leclerc au Plessis Tréville-01.45.76.10.77

Dimanche 12 octobre :

BOTTAZINI- 1 rue des Frères lumières-01.56.86.18.93
FAMBITAKOYE- 223 avenue Maurice Thorez à Champigny-01.48.80.78.69

Dimanche 19 octobre :

PIPARD-72 av Arduin au Plessis tréville-01.56.31.08.10
HODOUTO- 12 rue Robert Schumann à Villiers-01.49.30.49.79

Dimanche 26 octobre :

ODUDIN -6 place Vercingétorix à Champigny- 01.48-80.80.91
GIROIR- 3 allée des AMBALAIS au Plessis Tréville

NOVEMBRE

Samedi 1^{er} novembre :

CHOLAY-CC CARREFOUR à Chennevières -01.45.76.60.00
SEEGER- 46 bis rue du Général de Gaulle à Chennevières-01.49.62.74.29

Dimanche 2 novembre :

TRINH-17 bis rue Jean Jaurès à La Queue-en-Brie -01.45.93.10.33
HENRY- 52 rue Henry Dunant à Villiers -01.49.30.21.23

Dimanche 9 novembre :

MOGA-MOYA LOPEZ- 18 C.Cial du Bois l'Abbé-01.53.88.10.94
MARTIN- 2 avenue des Bordes -01.45.94.14.06

Mardi 11 novembre :

CHOLAY-CC CARREFOUR à Chennevières -01.45.76.60.00
GAY-MARIETTE- rue d'Amboile à Champigny -01.45.76.91.81

Dimanche 16 novembre :

FRANCOIS- 54 avenue du Général de Gaulle à Villiers-01.49.30.20.04
RUIZ- 22 bis rue du Général de Gaulle à Chennevières- 01.45.76.01.23

Dimanche 23 novembre :

CUBERTAFOND-30 av Molière à Chennevières : 01.45.94.64.85
VILLALOBOS- 62bis avenue du Général de Gaulle au Plessis Tréville-01.45.76.10.84

Dimanche 30 novembre :

DAVID- 8 avenue Arduin au Plessis Tréville-01.45.76.58.98
LA DINH- 9 rue E.Branly à Ormesson-01.45.76.06.59

■ Erratum :
Guide de la ville
Commisariat du police :
8 rue du Général de Gaulle –
94430 Chennevières sur
Marne – tel : 01.49.62.30.00

F R A N C E
ARTS & FEUX

Tél. : 33 (0) 2 32 53 58 31 - Fax : 33 (0) 2 32 53 58 34
e-mail : patrice.parlant@franceartsetfeux.fr

Pour votre publicité sur
le Magazine Municipal d'information

Vivre ensemble
La Queue en Brie

Votre contact :

SVR pro
Tél. : 01 57 63 99 21
Port : 06 08 84 31 48
svrpro2@wanadoo.fr

SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

C.S.C.A. VAL DE MARNE
Centre agréé préfectures N°S094T062

Centre Sécurité - Contrôle Automobiles

Ouvert du Lundi au Samedi
avec ou sans rendez-vous

59, rue du Général de Gaulle - RN4 - 94510 LA QUEUE EN BRIE
Tél. : 01 45 94 40 00 - Fax : 01 45 94 04 02


Correspondant
Roblot

Pompes Funèbres Marbrerie

Organisation d'obsèques
Prévoyance funéraire
Assistance après décès « Caveaux » Fleurs
Monuments « Entretien de sépultures »

Pompes Funèbres Générales

44, rue du Général de Gaulle - 94350 Villiers-sur-Marne
Tél. 24h/24 - 7 jours/7
01 49 30 24 87
OGF S.A. Habilitation N°02-94-056 - www.pfg.fr